

Qu'est ce que l'utilité sociale ?

Repères



Ce document est mis à disposition
selon les termes de la [licence](#)
[Creative Commons](#) CC-BY-NC-SA



Petite histoire de l'utilité sociale



2010

2000

- Un usage croissant dans l'économie sociale
 - Recherche et rapports (A.Lipietz, J. Gadrey, ...)
 - Expérimentations de méthodes d'évaluation

1990

- Une notion utilisée par l'Etat et les associations

1980

- Dans les textes législatifs pour justifier des aides ou exonérations
- Faisceaux de critères du CNVA
- Pas de définition autre que celle de l'instruction fiscale (1998)
 - ⇒ Activité peu ou pas prise en compte par le marché; publics spécifiques

« Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de productions de biens et services destinés à des usages individuels, de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale ou locale : le lien social de proximité) et à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives de développement humain (dont fait partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie) »

Jean Gadrey, 2003



Petite histoire de l'utilité sociale



2010

- Une reconnaissance publique et privée
 - Une définition dans le contexte de la loi ESS (2014)
 - ⇒ Article 2 « Entreprises poursuivant une utilité sociale », agrément ESUS
 - Un intérêt d'entrepreneurs et investisseurs pour l'impact social
 - ⇒ Développement de l'entrepreneuriat social

2000

- Un usage croissant dans l'économie sociale
 - Recherche et rapports (A.Lipietz, J. Gadrey, ...)
 - Expérimentations de méthodes d'évaluation

1990

- Une notion utilisée par l'Etat et les associations

1980

- Dans les textes législatifs pour justifier des aides ou exonérations
- Faisceaux de critères du CNVA
- Pas de définition autre que celle de l'instruction fiscale (1998)
 - ⇒ Activité peu ou pas prise en compte par le marché; publics spécifiques

Aujourd'hui

L'utilité sociale reconnue dans la loi ESS

- Article 2 « Entreprises poursuivant une utilité sociale », revue par la loi PACTE
 - Soutenir des personnes fragiles du fait de leur situation socio-économique, médico-sociale et sanitaire et lutter contre leur exclusion
 - Participer à la cohésion sociale et territoriale
 - Contribuer à l'éducation à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles (accent mis sur la réduction des inégalités de genre)
 - Concourir au développement durable, à la transition écologique, à la promotion culturelle ou à la solidarité internationale.

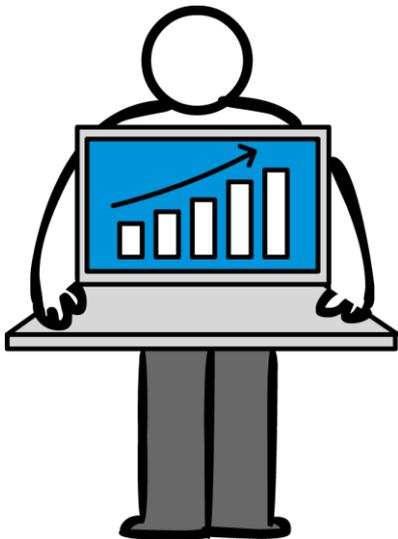
- Agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)

- Avoir un but d'utilité sociale
- Une gouvernance participative
- Recherche d'une utilité sociale ayant un impact significatif sur le compte de résultat
- Une échelle des rémunérations de 1 à 10 et la moyenne des 5 salaires les plus élevés pas supérieure à 7 fois le Smic



L'impact social

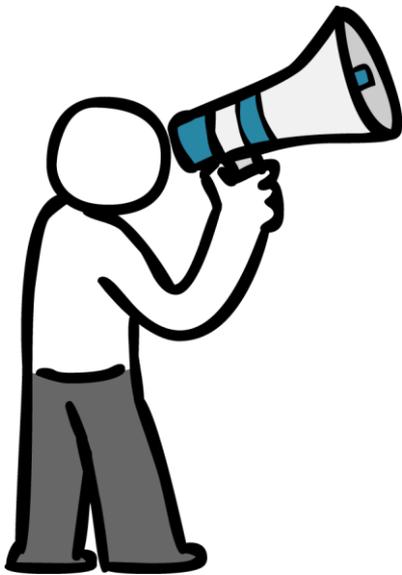
- Une notion développée par l'entrepreneuriat social
 - Montée en puissance de l'entrepreneuriat social
 - Social Business Initiative (2011)
 - ⇒ Entreprise sociale : « Entreprise dont le principal objectif est d'avoir une incidence sociale plutôt que de générer du profit »



- Rendre compte de son impact social
- Approche par la performance
 - Origine anglo-saxonne
 - Approche issue de l'entreprise classique
 - Méthode quantitative externe

Qu'est ce que l'impact social ?

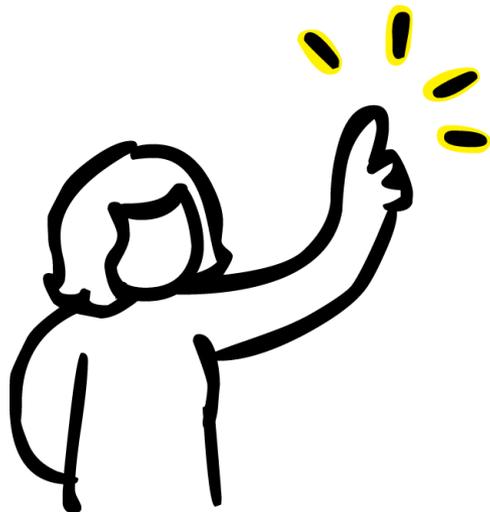
« L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties-prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.



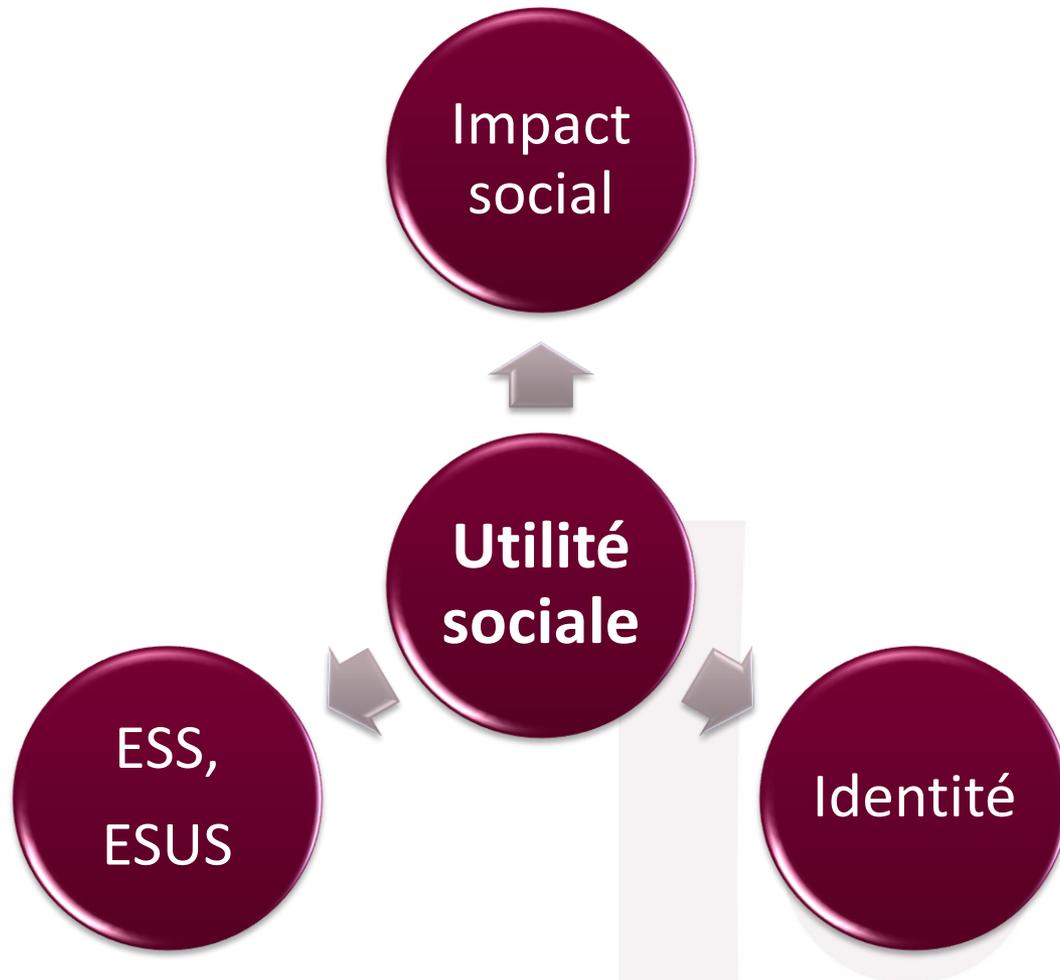
Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est issu de la capacité de l'organisation (ou d'un groupe d'organisations) à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre, via ses missions de prévention, réparation ou compensation. Il se traduit en termes de bien-être individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques. »

Points-clé

- L'utilité sociale, une raison d'être
 - Sens, vision de la société
 - Un accord entre les parties-prenantes sur ce qui a de la valeur
 - Spécifique à chaque structure, en lien avec son contexte
- Des impacts sur la société
 - Social au sens de sociétal,
 - Ensemble des impacts sur la société (sociaux, économiques, culturels, environnementaux, ...), liés à l'activité, aux pratiques et à la gouvernance
- Le choix d'un vocable
 - Différent de l'intérêt général, du projet associatif
 - Utilité sociale, impact social, ...



Une notion, des usages ...



Hélène Duclos

Helene.duclos@transformation-associes.fr

Tél. : 06 11 49 33 36



heleneduclosESS



Hélène Duclos

Pour en savoir plus ...

www.utilite-sociale.fr